

« Il ne faut jamais gifler un sourd. Il perd la moitié du plaisir. Il sent la gifle mais il ne l'entend pas. »  
Georges Courteline, romancier et dramaturge

# Cactus

Les puissants ne pourront pas s'asseoir dessus

## BONNET D'ÂNE

« Le grand oral du bac envoie un signal au système scolaire quant à l'importance de savoir s'exprimer, argumenter. »

JEAN-MICHEL BLANQUER affirme une nouvelle fois son mépris pour les enseignants et lycéens, vent debout contre le maintien à tout prix de cette nouvelle épreuve.

## C'EST UN MONDE

### LES CULS-BÉNITS AIMENT LA FANTASY

Le Seigneur des anneaux, de Tolkien, serait-il devenu le livre saint d'une nouvelle religion ? Des amateurs, quelque peu intégristes, de ce chef-d'œuvre de la fantasy ont lancé une pétition en ligne pour demander à la plateforme de vidéo à la demande Prime, qui a entrepris de créer une série autour de l'œuvre, de ne pas y faire figurer de scènes de nudité. « L'œuvre de Tolkien est saine et remplie d'un symbolisme chrétien incroyable, écrivent les auteurs. C'était un fervent catholique et sa mémoire n'a pas besoin d'être entachée de nudité gratuite ou même de nudité tout court. » C'est vrai, pourquoi ne pas affubler les personnages de pagnes en feuille de vigne ?

## MEDIATOC

### RETOUR AU BUREAU ET JARGON DRH

Mercredi marque la fin d'un télétravail (très) théoriquement généralisé. Un contexte propice au retour en force d'un certain préchi-prêcha du côté des directions de ressources humaines et des « managers ». Il suffit de lire les Échos de mercredi pour le mesurer. Sur deux pages, le quotidien économique traite des enjeux du retour progressif au bureau, des nouveaux équilibres à imaginer entre individu et collectif dans les grandes entreprises. Il y est question, essentiellement par la voix des cadres interviewés pour les besoins de l'article principal, d'« efficacité organisationnelle », de « fluidité des interactions », de « focalisation », de « digitalisation », mais aussi de « l'objectivation de l'action (des DRH) hors situations exceptionnelles et d'urgence ». Beaucoup de « -ion » pour simplement témoigner de l'angoisse de certains services RH de perdre de leur pouvoir avec la fin, selon l'expression des Échos, du « présentisme pour le présentisme »...

## Ça pique! par Gros



## ILS N'ONT PAS HONTE!

### Quand Bolloré brise une mère de famille

D'un côté, Vincent Bolloré, ses millions, ses affaires prospères et ses armées d'avocats. De l'autre, Sophie Tissier, précaire, mère célibataire de deux enfants, au RSA. Entre les deux parties, le bras de fer dure depuis huit ans. Huit ans d'enfer pour la jeune femme, qui a subi une procédure pour avoir juste voulu faire reconnaître ses droits bafoués de salariée précaire. Ce jeudi, Sophie Tissier passe à nouveau devant la cour d'appel de Versailles. Le début de l'affaire remonte à 2013: Sophie Tissier, alors opératrice prompteur pour l'émission de Cyril Hanouna, sur D8 (devenue C8), proteste, en direct, contre une baisse sensible des salaires des techniciens dans le groupe Canal Plus. Du jour au lendemain, la jeune femme n'est plus employée par le groupe. Elle attaque aux prud'hommes, qui la déboutent, avant que la cour d'appel de Versailles, en mai 2016, requalifie son contrat en CDI et l'indemnise à hauteur de 139159 euros. Bolloré contre-attaque: ses avocats déposent un pourvoi en cassation. Les juges

estiment qu'elle doit prouver sa précarité. « On te demande de prouver que tu es soumise à une précarité décidée par ton employeur, en t'en faisant porter la responsabilité », proteste la jeune femme au téléphone. Bolloré et ses avocats ont, dans le même temps, ouvert une autre procédure pour « escroquerie au jugement ». En cause: Sophie Tissier n'a pas fourni ses déclarations de revenus, et donc pas prouvé qu'elle n'avait pas d'autres employeurs... ce qui n'était pas le fond de l'affaire, et pas une obligation. Mal conseillée, Sophie Tissier a dû rembourser plus de 124000 euros à Canal Plus. Elle en est à sa cinquième comparution aujourd'hui. C'est une femme brisée, en burn-out, qui ne trouve plus de travail dans son secteur d'activité. Bolloré, assis sur son tas de milliards, ne cède rien, et ne recule devant aucune indécence face à cette femme seule, gilet jaune revendiquée. Deux mondes qui s'affrontent. Où l'un ne risque rien, et l'autre risque jusqu'à sa peau. ●

CAROLINE CONSTANT

## BLING-BLING

Les riches chevelues n'aiment pas se mouiller la tignasse. La marque de luxe SHTSH répond à leurs attentes en proposant des bonnets de douche à seulement 321 euros.

## Le billet de Maurice Ulrich

### Difficile



Alors que les jours heureux semblent revenir, au moins en terrasses car pour le reste ce n'est pas gagné, les Échos, le journal de Bernard Arnault, le patron de LVMH, se posent une question qui ne peut que résonner dans les châteaux et les trois-pièces cuisine. Comment échapper au luxe, est-ce encore possible ? Non, répond clairement un expert, Xavier Gérard, gérant de portefeilles, « il est devenu incontournable ». Heureux de l'apprendre, quand bien même on s'était vu offrir un savon parfumé pour un récent anniversaire. Mais comment expliquer ça ? Eh bien le fait est que les quatre grands du secteur, tous français, ce dont on pourrait être fiers, Kering, Hermès, L'Oréal et donc LVMH, ont battu cette dernière année des records historiques en Bourse avec des progressions allant de 23 % à 35 %, le podium du CAC 40. Et donc, pour les investisseurs, « il n'y a pas vraiment d'alternative aux géants français sur les marchés. C'est un peu comme les Gafam pour la tech, il est difficile de les éviter ». Difficile, en effet. ●

## AMBROISE CROIZAT MÉRITE D'ENTRER AU PANTHÉON

À l'initiative de l'Humanité, élus, syndicalistes et intellectuels interpellent Emmanuel Macron afin que le bâtisseur de la Sécurité sociale fasse son entrée dans le monument dédié « aux grands hommes ».



Signez l'appel et faites-le signer sur notre site.

www.humanite.fr/ambroise-croizat-au-pantheon

# l'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

## ACCÈS AUX SOINS Le cri d'alarme des psys

LES PSYCHOLOGUES SE MOBILISENT, CE JEUDI. ILS RÉCLAMENT DES MOYENS POUR AMÉLIORER LES PRISES EN CHARGE. P. 4



Belgique 2,50 € - Luxembourg 2,50 € - Pays-Bas 2,70 € - Italie 2,80 € - Espagne 2,80 € - Maroc 3,00 MAD

M 00110 - 610 - F - 2,40 €

## ENTREPRISES

### Comment les syndicats combattent l'extrême droite sur le terrain

Alors que les idées du RN pénètrent dans les usines, le dialogue et la formation locale restent les meilleurs atouts pour les militants. P. 9

## PROCHE ET MOYEN-ORIENT

### LA CAUSE DES LGBT+ MISE SUR LA CULTURE

L'Institut du monde arabe organise le festival Obstiné.e.s, autour de pays où les militants risquent quotidiennement leur vie. Témoignages. P. 16



## ÉTATS-UNIS

### Premières réparations financières pour les descendants d'esclaves

Une loi sur la création d'une commission d'études est examinée au Congrès. Deux villes ont mis en place des programmes pionniers. P. 3

## L'événement

## SANTÉ MENTALE

# Les psychologues en grève pour un véritable remboursement

La profession se mobilise, ce jeudi 10 juin, dans toute la France. Elle dénonce le mépris du gouvernement et ses insuffisances, et réclame une amélioration de la prise en charge de sa spécialité.

« **P**endant qu'on chante leurs louanges, les psychologues sont oubliés. » En hausse depuis le début de la crise sanitaire, les troubles dépressifs ou anxieux touchent aujourd'hui 30 % de la population. Une épidémie dans l'épidémie qui a rappelé le besoin d'améliorer la prise en charge de la santé mentale en France et le rôle primordial des psychologues pour prévenir et soigner ces troubles. Le ministre de la santé, Olivier Véran, pendant le Ségur de la santé en juillet 2020 - lors duquel les psychologues n'ont pas obtenu de revalorisation -, a évoqué le besoin de rendre « plus facile et universel » l'accès aux psychothérapies. Une nécessité alors que ces consultations ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale et que le service public a été abandonné au profit du libéral. Pourtant, l'exécutif a tardé à agir et ses rares propositions paraissent peu ambitieuses, et même inefficaces. Les psychologues se sentent aujourd'hui méprisés et disqualifiés par un gouvernement qui, selon eux, ne reconnaît pas leurs compétences propres et les instrumentalise pour les besoins de sa communication.

Un appel à la grève et à la mobilisation des psychologues, ce jeudi 10 juin, a été lancé par la CGT, la Fédération française des psychologues et de la psychologie (FFPP) et le Syndicat national de la psychologie. Leur mot d'ordre : « Halte à la prolifération des mesures et annonces qui disqualifient les psychologues, se construisent sans leur participation et sans leur avis », peut-on lire dans leur « Appel du 10 juin ». En cause, notamment, les différents protocoles annoncés pour proposer un remboursement des

séances de psychothérapie : les « chèques psy » jeunes, mis en place en février, qui offrent aux étudiants trois séances, et le protocole Psy Enfant Ado, de dix séances, à destination des mineurs. Des protocoles très lourds, pour le patient comme pour le professionnel, qui paraissent jusque-là inefficaces. Sur les trois premiers mois de vie des « chèques psy », moins de 1000 rendez-vous ont été honorés.

## Un protocole éprouvant pour le praticien et pour le patient

Les psychologues sont défavorables à ces dispositifs parce qu'ils se calquent sur une expérimentation mise en place dans quatre départements depuis 2018. Elle propose le remboursement des séances à des patients « en souffrance psychique, pour des troubles anxieux ou légers ». Validé par un rapport de la Cour des comptes, le 16 février 2021, malgré de très mauvais retours d'expérience, ce système devrait être pérennisé rapidement dans l'ensemble du pays. C'est du moins le souhait qu'a exprimé Olivier Véran, tandis que son cabinet étudie actuellement cette possibilité.

Ne nous y trompons pas, les psychologues, dans leur très grande majorité, sont favorables au remboursement de leurs séances qui permettrait une bien meilleure égalité d'accès aux soins. Mais c'est ce protocole spécifique qui est dénoncé. Il prévoit qu'un patient devra d'abord se rendre chez un médecin généraliste, qui pourra prescrire un premier rendez-vous chez un psychologue. Puis, retour chez le médecin, qui alors prescrirait dix séances de psychothérapie de 30 minutes, à 22 euros, sans possibilité de dépassement. À l'issue de ces consultations, un bilan sera réalisé par un psychiatre, qui pourra prescrire dix séances supplémentaires.



Vanessa Persicot, psychologue clinicienne en Haute-Garonne, a participé à cette expérimentation, avant de sortir du protocole, comme beaucoup d'autres, « notamment pour cette lourdeur administrative très éprouvante, à la fois pour le praticien et pour le patient ».

## Le risque d'être soumis à l'autorité des médecins

Mais ce qui cristallise particulièrement les tensions autour de ce projet de remboursement, c'est le besoin de passer par une prescription du médecin généraliste, qui n'a pourtant pas été formé spécifiquement aux troubles psychiques. « Il s'agit d'une atteinte à l'autonomie de notre travail. Notre profession n'est pas paramédicale, elle nécessite une liberté de fixer le cadre de notre travail, le nombre de séances, d'heures, les méthodes thérapeutiques, en collaboration avec le patient... » explique Stéphanie Bertholon-Alagnat, membre du collectif du Manifeste des psychologues, créé en février dernier pour alerter sur ces dangers. Les psychologues plaident pour un accès direct à leur cabinet, pointent un manque de reconnaissance et le risque de voir apparaître un lien de subordination entre eux et le médecin.

# 61%

C'est la part de jeunes de 18 à 25 ans estimant que la crise « aura des conséquences négatives sur leur santé mentale », selon Ipsos.

## DES PAROLES MAIS PEU D'ACTES

« Le gouvernement va préparer une stratégie pour prendre en compte les conséquences psychologiques de la pandémie. »

Emmanuel Macron, président de la République, le 24 novembre 2020

comportementale », abonde la sénatrice communiste Laurence Cohen.

## Le service public de prévention des troubles psychiques abandonné

Selon les délégués ministériels qui travaillent sur la pérennisation de ce système de remboursement, l'exécutif ne compte pas céder sur les deux points noirs de ce protocole : la prescription du médecin et le tarif. En effet, celui-ci (22 euros la demi-heure) a été calqué sur les salaires de la fonction publique hospitalière, sans tenir compte des cotisations sociales des psychologues libéraux ou de leur loyer. Comme Vanessa Persicot, une centaine de praticiens ont ainsi quitté le dispositif expérimental, expliquant que, même en enchaînant les séances, ils ne parvenaient pas à toucher l'équivalent d'un Smic. La CGT plaide ainsi pour un remboursement à 100 % de l'ensemble d'une psychothérapie, quelle que soit sa durée, à un tarif plus élevé. « Sur le plan économique, cela ne poserait pas de problème, car plusieurs études montrent que lorsque la Sécu met 1 euro pour une psychothérapie, le retour sur investissement permet d'éviter de dépenser entre 1,70 euro et 2 euros. C'est-à-dire que les arrêts maladie seraient bien plus courts, la consommation de psy-

chotropes moindre... » développe le psychologue Gilles Métais, syndicaliste CGT. Sur le long terme, la démocratisation des psychothérapies permettrait également de désengorger des unités psychiatriques qui, aujourd'hui, débordent et sont les parents pauvres de l'hôpital public.

Mais, si le remboursement des consultations en psychologie est aujourd'hui devenu une nécessité en termes de santé publique, c'est parce que le service public de prévention des troubles psychiques a été abandonné au profit d'une politique de libéralisation de la santé. Depuis le milieu des années 2000, à force de fusions et de fermetures de postes et de centres, les moyens humains des centres médico-psychologiques (CMP), qui proposent des prises en charge psychologiques gratuites, sont quatre fois moins importants. Il faut aujourd'hui plus d'un an, en moyenne, pour obtenir un rendez-vous.

Engoncés dans leurs dogmes, malgré les évidences révélées par la crise sanitaire et son impact sur la santé mentale des Français, Emmanuel Macron et le gouvernement semblent incapables de changer de logiciel. Plus encore que les psychologues, ce sont les patients qui en souffrent. ●

FLORENT LE DU



## LA SITUATION INQUIÈTE L'OCDE

Même les néolibéraux s'accordent pour le dire : « L'amélioration des soins de santé mentale jouera un rôle déterminant dans la reprise au sortir de la crise du Covid-19 », affirme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son dernier rapport. Pour l'organisation internationale, les coûts associés aux troubles mentaux pèsent pour 4,2 % du PIB de ses pays membres, dont plus d'un tiers est lié à « des taux d'emploi plus faibles et une productivité réduite ». Les auteurs demandent donc aux États d'investir « d'urgence » dans leurs systèmes de soins en matière de santé mentale. Dans tous les pays de l'OCDE, la pandémie a largement fait augmenter les niveaux de souffrance psychique. Chez certains, la prévalence des symptômes d'anxiété et de dépression a même doublé en l'espace d'un an. En France, celle-ci atteint respectivement 27 % et 20 %. Et lorsque les États investissent dans le secteur ils « transforment leurs services psychiatriques afin de les rendre plus innovants et davantage tournés vers l'avenir », assure l'OCDE. Comprendre : ils privilégient la téléconsultation et les applications, au détriment de l'embauche de personnels. Ainsi, onze pays de l'OCDE ne comprennent qu'un psychologue ou moins pour 10 000 habitants.

## L'événement

## Des assises nationales... sans associations

À moins d'un mois de la tenue de ces rencontres, les organisations pointent un manque flagrant de concertation, ainsi que l'absence de visibilité sur le programme, et même sur la date.

Annoncées en début d'année par Emmanuel Macron, les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie devraient se tenir d'ici le mois de juillet. Une occasion inespérée, de l'avis de tous les acteurs, de faire entendre leur voix, eux qui alertent depuis des mois les pouvoirs publics sur la situation et le manque de moyens mis en lumière avec la crise.

Sauf qu'il semblerait qu'on soit loin d'une concertation ouverte à tous. Dans une lettre ouverte, publiée le 3 juin dernier, seize organisations ont interpellé le chef de l'État sur la méthode d'élaboration et la préparation de ces assises. Elles estiment notamment être exclues des échanges, seules deux d'entre elles pouvant actuellement participer à l'événement. « Certaines de nos organisations n'ont pas été associées, ni même informées de (la) consultation en ligne » lancée début mai, écrivent-elles.

## Manque de transparence

Ces assises doivent s'articuler autour de trois grands axes (la prévention, l'offre de soins et les publics vulnérables), a priori sous forme de tables rondes et de sessions de témoignages d'acteurs concernés, mais à ce jour, aucune date n'est encore fixée. « Depuis six mois, nous avons fait part de notre souhait de participer, mais nous n'avons aucun retour des pouvoirs publics. On a découvert les thématiques sans en être informés. On n'a toujours pas de date, ni de format, alors que les assises sont censées se tenir dans moins d'un mois », déplore Laurie Fradin, conseillère technique santé à l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux), signataire de la tribune. Si elles pointent le flou et le manque de transparence autour de ces rencontres, les associations s'inquiètent aussi de l'absence de prise en compte de l'accompagnement social. « On a l'impression que ces assises ne sont pas ouvertes aux acteurs du social et du médico-social, qui sont pourtant au premier plan de l'accompagnement des personnes. Cela va dans la ligne de la Commission nationale de la psychiatrie, où les acteurs sociaux et médico-sociaux ne sont pas présents », poursuit Laurie Fradin qui espérait « une ouverture ». Des choix qui interrogent, alors que la crise sanitaire, sociale et économique, a exacerbé des besoins préexistants, notamment auprès des publics les plus vulnérables.

Laurie Fradin  
CONSEILLÈRE TECHNIQUE  
SANTÉ À L'UNIOPISS

Ne désespérant pas d'être entendues, les associations sont prêtes à participer à ces assises, comme l'indique Laurie Fradin : « Nous avons des propositions sur la plupart des thématiques qui rentrent dans le champ des assises. » ●

ALEXANDRA CHAIGNON